**Appel à contributions - Rapporteur spécial sur le droit au développement**

**Financement du développement : Pratiques au niveau international et régional**

* 1. Participation et accès à l'information
     1. Comment les titulaires de droits - individus et communautés - sont-ils placés au centre de la prise de décision pour tous les aspects du financement du développement, y compris de la planification à l'évaluation?
     2. Quelles mesures garantissent que le financement du développement est fondé sur les priorités de développement des titulaires de droits et qu'il finance en fin de compte ces priorités?
     3. Quelles mesures permettent aux titulaires de droits d'avoir accès à des informations fiables, opportunes et faciles à comprendre sur tous les aspects du financement du développement?
     4. Quelles mesures garantissent la participation de la société civile tout au long des processus du financement du développement, notamment en ce qui concerne les PPP et les accords de prêt, par exemple en évaluant les services fournis et leur conformité aux normes et obligations existantes?
  2. Mobilisation des ressources
     1. Comment les parties prenantes du financement du développement favorisent-elles la cohérence entre les différents cadres d'action convenus au niveau international pour 2015, par exemple en aidant les États à élaborer des cadres financiers nationaux intégrés et en adoptant des définitions et des méthodes communes pour mesurer l'impact?
     2. Quelles mesures les banques de développement et les investisseurs prennent-elles pour mettre fin à la pratique consistant à imposer aux États des conditionnalités qui les obligeraient à prendre des mesures telles que l'ajustement de l'infrastructure fiscale et des mesures d'austérité qui nuiraient à leur propre développement ?
     3. Compte tenu des inconvénients potentiels liés au recours aux programmes d'austérité et aux PPP dans le cadre de la mobilisation de ressources, quelles mesures les parties prenantes du financement du développement prennent-elles pour encourager le renforcement des finances publiques dans les cadres d'action convenus au niveau international pour 2015, par exemple, en élargissant l'orientation des banques centrales à l'aide au développement?
     4. Comment les parties prenantes du financement du développement encouragent-elles une culture de transparence et de responsabilité pour tous les intermédiaires financiers?
  3. Coopération internationale
     1. De quelle manière les parties prenantes du financement du développement renforcent-elles leur coopération internationale en matière fiscale, par exemple en échangeant des informations sur les paiements d'impôts, en faisant connaître les taux d'imposition et les revenus générés par les principaux acteurs économiques et en s'assurant que les intermédiaires financiers n'acceptent pas des avoirs illicites?
     2. Comment les parties prenantes du financement du développement coopèrent-elles pour mobiliser des ressources supplémentaires - y compris le partage des connaissances, la coopération technique, le renforcement des capacités et les transferts de technologie - afin de fournir les moyens et les installations nécessaires pour favoriser un développement global ?
  4. Partage des avantages et protection sociale
     1. Quelles mesures garantissent que les titulaires de droits participent de manière significative à la définition des conditions et au partage des avantages de toutes les entreprises de développement, y compris les PPP ?
     2. Comment les parties prenantes du financement du développement, y compris le secteur privé, veillent-elles à ce que les avantages de la croissance soient équitablement répartis entre tous les segments de la population pour réduire les inégalités et bénéficier aux groupes les plus vulnérables?
     3. Est-ce que les parties prenantes du financement du développement encouragent le maintien d'un socle de protection sociale, même en temps de crise?